

Note au rédacteur/ à la rédactrice de devis : Le Cahier des charges guide suivant a pour but de vous aider avec la création d'un Devis maître/de projet. Conforme au format maître de CSI (« Construction Specifications Institute's MasterFormat® »), ce Cahier des charges guide peut être utilisé avec la plupart des devis, moyennant de simples révisions.

Note au rédacteur/ à la rédactrice de devis : Les exigences ci-dessous s'adressent aux installations intérieures sur béton. Si les dispositions fournies sont adoptées pour des installations sur un autre type de support ou pour des installations extérieures, la garantie de Mondo sera nulle et non avenue et le rédacteur/la rédactrice de devis sera passible.

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : La section CSI suivante décrit le Revêtement de sol souple pour sports qui sera installé. Le numéro et le titre de cette section peuvent être changés, si le rédacteur/la rédactrice de devis le juge nécessaire, mais dans toutes situations elle fait partie de la section générale 09 65 00 : Revêtement de sol souple.

SECTION 09 65 66 Revêtement de sol souple pour sports

1 PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 SOMMAIRE

1.1.1 Produits fournis

- A. Revêtement de sol en vinyle pour sports.
- B. Accessoires nécessaires à l'installation, l'entretien et la remise en état.

1.1.2 Sections affiliées

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : Les sections CSI suivantes fournissent des renseignements essentiels à l'évaluation des conditions d'emplacement nécessaires à l'installation d'un Revêtement de sol souple pour sports. Lorsque nécessaire, vous pouvez choisir d'inclure d'autres sections.

- A. Section 02 25 00 - Évaluation des matériaux existants.
- B. Section 03 05 00 - Résultats de travaux communs pour le béton.
- C. Section 07 05 00 - Résultats de travaux communs pour la protection thermique et contre l'humidité.
- D. Section 07 10 00 - Hydrofugation et imperméabilisation.

1.2 RÉFÉRENCES

1.2.1 ASTM International (ASTM)

- A. ASTM D2047 : Méthode d'essai normalisée pour le coefficient de frottement statique de revêtement de sol enduit, tel que mesuré par la machine James.
- B. ASTM D5116 : Guide normalisé pour déterminer les émissions organiques provenant des matériaux/produits intérieurs à l'aide d'une chambre environnementale à petite échelle.
- C. ASTM E648 : Méthode d'essai normalisée pour le flux énergétique critique des systèmes de revêtements de sol à l'aide d'une source de chaleur rayonnante.

- D. ASTM E1643 : Pratique normalisée pour la sélection, l'élaboration, l'installation et l'inspection d'un pare-vapeur en contact avec le remblai granulaire sous une dalle de béton.
- E. ASTM E1745 : Devis normalisé pour pare-vapeur utilisés en contact avec le sol ou le remblai granulaire sous les dalles de béton.
- F. ASTM F137 : Méthode d'essai normalisée pour la flexibilité des revêtements de sol souples sur mandrin cylindrique.
- G. ASTM F386 : Méthode d'essai normalisée pour l'épaisseur des revêtements de sol souples avec surfaces planes.
- H. ASTM F710 : Pratique normalisée pour préparer les planchers de béton à recevoir un revêtement de sol souple.
- I. ASTM F925 : Méthode d'essai normalisée pour la résistance chimique d'un revêtement de sol souple.
- J. ASTM F1514 : Méthode d'essai normalisée pour mesurer la thermostabilité d'un revêtement de sol souple par la décoloration.
- K. ASTM F1515 : Méthode d'essai normalisée pour mesurer la résistance à la lumière d'un revêtement de sol souple par la décoloration.
- L. ASTM F1869 : Méthode d'essai normalisée pour mesurer le taux d'émission de vapeur d'humidité d'un plancher de béton à l'aide de chlorure de calcium anhydre.
- M. ASTM F2170 : Méthode d'essai normalisée pour déterminer l'humidité relative dans une dalle de béton à l'aide de sonde in situ.
- N. ASTM F2772 : Devis normalisé pour les propriétés de performance athlétique des revêtements de sol pour sports intérieurs.

1.2.2 État de la Californie (CA)

- A. CA section 01350. Méthode normalisée pour l'essai et l'évaluation des émissions de composés organiques volatils de sources intérieures à l'aide de chambres climatiques.

1.2.3 Organisation internationale de normalisation (ISO)

- A. ISO 9001 : Systèmes de gestion de la qualité – Exigences.
- B. ISO 14001 : Systèmes de gestion environnementale - Exigences et lignes directrices pour son utilisation.

1.3 SOUMISSIONS

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : La section suivante contient des soumissions typiques. Lorsque nécessaire, vous pouvez choisir d'inclure d'autres soumissions. Les renseignements techniques et garanties de produits peuvent être téléchargés du site www.mondoworldwide.com ou obtenus auprès du Département technique chez Mondo America, Inc. (Canada 1-800-663-8138 • États-Unis 1-800-361-3747).

1.3.1 Vérifications

- A. Fournir les fiches de données techniques (FDT) publiées courantes et les cahiers des charges publiés courants de Mondo pour tous les Produits fournis.
- B. Fournir un (1) échantillon de Vinylsport pour fin de vérification et approbation.
- C. Fournir un (1) échantillon de cordon de soudure pour la vérification et l'approbation de l'appariement de couleur.
- D. Lorsque le peinturage de lignes de jeux est spécifié, à la demande du Propriétaire, l'Entrepreneur en revêtements de sol/l'Installateur-peintre devra fournir des échantillons de couleurs de peinture disponibles pour fin de sélection et approbation.

- E. Lorsque nécessaire, le Maître d'œuvre doit fournir les documents graphiques (plan ou schéma) préparés pour le projet qui illustrent la disposition, les profils, les dimensions et toute autre donnée pertinente pour l'Entrepreneur en revêtement de sol et l'Installateur-peintre, s'il y a lieu.

1.3.2 Documents informatifs

- A. Fournir le guide publié courant de Mondo pour la préparation des surfaces de supports.
- B. Fournir les guides publiés courants de Mondo pour l'installation des Produits fournis.

1.3.3 Documentation de clôture

- A. Fournir le guide publié courant de Mondo pour l'entretien du Vinylsport.
- B. Fournir un certificat numéroté de la Garantie limitée sur le matériau publiée courante de Mondo pour le Vinylsport installé.

1.3.4 Matériel pour remise en état

- A. Il est fortement conseillé d'acheter et d'entreposer un montant additionnel de matériel qui provient du mélange original, pour fins d'opérations et d'entretien (environ 2 % de la superficie totale pour chaque couleur de Vinylsport spécifiée).

1.4 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- A. Le Revêtement de sol souple pour sports doit être fabriqué dans une usine certifiée ISO 9001 et ISO 14001.
- B. L'Entrepreneur en revêtements de sol doit être reconnu et approuvé par Mondo.
- C. L'Entrepreneur en revêtements de sol doit être familier avec l'installation et ses services publics, et doit être capable de reconnaître toute difficulté ou restriction entourant l'exécution des travaux spécifiés au contrat. L'Entrepreneur en revêtements de sol est responsable d'aviser le Propriétaire de toute restriction ou difficulté anticipée, par écrit.
- D. L'installateur doit être approuvé par l'Entrepreneur en revêtements de sol et doit avoir exécuté des installations de même envergure au cours des trois (3) dernières années.
- E. Lorsque le peinturage de lignes de jeux est spécifié, l'Installateur-peintre doit être approuvé par l'Entrepreneur en revêtements de sol. Le peinturage des lignes de jeux doit se faire par des professionnels d'expérience, qualifiés et capables de bien entreprendre de tels travaux; l'Installateur-peintre doit avoir peinturé un minimum de dix (10) surfaces souples pour sports en Amérique du Nord.
- F. Les essais d'adhérence sont fortement conseillés. Lorsque requis par le Propriétaire, spécifier les matériaux nécessaires à l'installation d'une maquette; toujours utiliser les mêmes procédures et matériaux que spécifiés au projet réel. Le Propriétaire sera responsable de déterminer l'acceptabilité de la maquette.

- Dimension minimale de la maquette : 30 cm par 30 cm (12 po par 12 po)

1.5 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

- A. Les Produits fournis doivent être livrés dans leurs emballages originaux, bien étiquetés et sans dommage apparent.
- B. Les Produits fournis doivent être entreposés à l'abri des intempéries sur une surface propre, sèche et plane. Entreposer les rouleaux de Revêtement de sol souple pour sports debout.

- C. Un entreposage climatisé est recommandé. La température d'entreposage ne devrait pas être inférieure à 4 °C (40 °F) ni supérieure à 38 °C (100 °F). Pour qu'ils puissent s'acclimater, les matériaux doivent être livrés au chantier de travail un minimum de 24 heures avant le début de l'installation.
- D. Éviter l'entreposage prolongé du Revêtement de sol souple pour sports, sinon le matériel pourrait nécessiter des coupes additionnelles.
- E. Les Produits fournis ne doivent pas être endommagés lors de la livraison, l'entreposage ni la manutention (Ex. : encoches/éraflures, compression ou gauchissement excessif, rebords abîmés, etc.).

1.6 CONDITIONS REQUISES AU CHANTIER

- A. Le Maître d'œuvre ou Gérant de construction sera responsable de voir à ce que les conditions du chantier de travail rencontrent les exigences de Mondo, telles que décrites dans les sections 3.2 et 3.3. Référez-vous à la version courante de la pratique normalisée ASTM F710 pour toute information complémentaire.
- B. Tout nouveau support en béton, au niveau ou au-dessous du niveau du sol, doit être installé sur un pare-vapeur, suivant la version courante de la pratique normalisée ASTM E1643 et du devis normalisé ASTM E1745. Le pare-vapeur doit se situer immédiatement en-dessous de la dalle, soit directement au-dessus du remblai granulaire, et doit être installé suivant les directives de son fabricant. Le pare-vapeur doit être de faible perméabilité ($\leq 0,1$ perm) et doit avoir une épaisseur minimale de 10 mil (0,010 pouce).
- C. Aucun scellant ou durcisseur ne doit être appliqué ou mélangé au béton (référez-vous à la division 3 section 03 05 00 – Résultats de travaux communs pour le béton).
- D. L'installation du Revêtement de sol souple pour sports ne doit pas se faire avant la fin de la période de durcissement du béton spécifiée (normalement 28 jours pour un béton de densité normale, ayant une résistance à la compression minimale de 25 MPa ou 3500 lb/po²).
- E. La surface du support doit être libre de tout contaminant pouvant nuire à l'adhésion (peinture, cire, poussières, huile ou graisse, scellant, agent de cure, solvant, asphalte, résidus de vieil adhésif, etc.). Tout contaminant présent devra être enlevé mécaniquement. L'usage de décapants chimiques est déconseillé.
- F. La dalle de béton doit être lisse, de bonne densité, compactée et nivelée à l'intérieur d'une tolérance de 3 mm (1/8 po) sur une étendue de 3,05 m (10 pi). Mondo ne reconnaît pas les classifications F : FF (*floor flatness*) pour la planéité et FL (*floor levelness*) pour le nivelage du support.
- G. Des essais d'humidité et de pH doivent être effectués sur toutes les dalles de béton, en respectant les conditions de service prévues. Il est fortement suggéré que le système de chauffage, ventilation et conditionnement de l'air (CVCA) soit opérationnel avant de débiter les essais, dans le but de fournir des conditions stables pour les essais et des résultats plus fiables. Le pH de la surface du béton doit se situer entre 7 et 10. L'humidité relative à l'intérieur de la dalle de béton ne doit pas dépasser la tolérance maximale de l'adhésif sélectionné, conformément à la version la plus récente de l'essai normalisé ASTM F2170 (sondes in situ). Le taux d'émission des vapeurs d'eau ne doit pas dépasser la tolérance maximale de l'adhésif sélectionné, conformément à la version la plus récente de l'essai normalisé ASTM F1869 (chlorure de calcium anhydre).
- H. Maintenir une température stable dans la pièce et au niveau du support avant d'effectuer les tests d'humidité, avant l'installation du Revêtement de sol souple pour sports, tout au long de l'installation, ainsi que pendant un minimum de 48 heures suite à l'installation complète du Revêtement de sol souple pour sports. La température ambiante doit être entre 18 °C et 30 °C (65 °F et 86 °F) et l'humidité ambiante doit être entre 35 % à 55 %.
- I. L'installation du Revêtement de sol souple pour sports ne doit jamais débiter avant que le bâtiment soit clos et couvert, et que tous les autres travaux de finition intérieure soient complétés. Il est la responsabilité du Maître d'œuvre ou du Gérant de construction de s'assurer que l'environnement de travail demeure propre et sécuritaire avant, pendant et après la pose du Revêtement de sol souple pour sports.

1.7 GARANTIE

- A. Selon les termes et conditions de la Garantie limitée du matériau de Mondo, le Revêtement de sol souple pour sports est garanti contre les défauts de fabrication pour une période d'un (1) an à partir de la date qui correspond à 90 jours après sa date d'expédition de Mondo.
- B. Selon les termes et conditions de la Garantie limitée du matériau de Mondo, le Revêtement de sol souple pour sports est garanti contre une usure excessive sous usage normal d'une application standard pour une période de dix (10) ans à partir de la date qui correspond à 90 jours après sa date d'expédition de Mondo.
- C. Se référer à la copie courante de la Garantie limitée du matériau de Mondo, obtenue directement auprès de Mondo, pour tous les termes et conditions. En aucun cas une garantie fournie par tiers (incluant les distributeurs et les fournisseurs d'assurances ou de marques privées) ne sera acceptée comme valide.

2 PARTIE 2 – PRODUITS

2.1 REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE POUR SPORTS

2.1.1 Fournisseur

- A. Mondo : Société Mondo America Inc., 2655, Francis-Hughes, Laval, Québec, H7L 3S8.

2.1.2 Description

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : Spécifier le/les choix de couleur(s).

- A. Vinylsport est un revêtement de sol souple multicouche préfabriqué en CPV, compose d'une couche supérieure embossée de haute densité en vinyle pour une meilleure résistance à l'usure, une couche haute densité en vinyle pour une meilleure résistance à la compression, une couche de mousse renforcée de fibres de verre, une couche de mousse à double densité, et finalement un endos antidérapant, tel que fourni par Mondo.
- B. Épaisseur : 7 mm (0,276 po).
- C. Couleurs : disponible en couleurs standard, soit en couleurs unies ou imitation bois (avec marbrures non uniformément dispersées).
- D. Texture de surface : embossée, mate.
- E. Format : disponible en feuilles d'une largeur de 1,80 m (5 pi 10 po) et longueur de 20 m (65 pi 7 po).

2.1.3 Performance

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : En raison des tolérances de production et des méthodes/équipements variés utilisés lors des essais en laboratoires, les résultats peuvent varier entre les lots de production. Toutefois, le Revêtement de sol souple pour sport fourni doit toujours rencontrer les exigences minimales listées ci-dessous.

- A. La performance du Revêtement de sol souple pour sports doit être conforme aux critères suivants :

Critère de performance	Méthode d'essai normalisée	Exigence	Résultat*
Coefficient de frottement statique (talon en néolite)	ASTM D2047	≥ 0,50 (sec)	0,77 (sec)
Flux radiant critique	ASTM E648	≥ 0,22 W/cm ² (classe 2)	≥ 0,45 W/cm ² (classe 1)

Critère de performance	Méthode d'essai normalisée	Exigence	Résultat*
Flexibilité (mandrin de 6 mm)	ASTM F137	Pas de fissures ou de cassures	Conforme
Épaisseur	ASTM F386	7 mm ($\pm 0,2$ mm) 0,276 po ($\pm 0,008$ po)	Conforme
Résistance chimique	ASTM F925	\leq léger changement	Conforme **
Résistance à la chaleur	ASTM F1514	$\Delta E \leq 8,0$	Conforme
Résistance à la lumière	ASTM F1515	$\Delta E \leq 8,0$	Conforme
Réduction de force	ASTM F2772	≥ 22 %, ≤ 33 % (classe 2)	Conforme
Déformation verticale	ASTM F2772	$< 1,8$ mm (classe B)	Conforme
Rebond du ballon	ASTM F2772	≥ 90 %	Conforme
Résistance au glissement	ASTM F2772	80-110 BPV	Conforme
Qualité de l'air intérieur (émissions COV)	ASTM D5116/CA01350	-	Conforme

*Tout Résultat obtenu par un essai de laboratoire tierce partie peut varier entre les lots de production, laboratoires et méthodes, et ne constitue pas une représentation ni une garantie à l'égard d'un lot de production en particulier. Mondo réserve le droit de modifier, sans préavis et en tout temps, la conception et/ou les caractéristiques de ses produits fabriqués.

**Pour la liste complète des produits chimiques testés, les concentrations et les temps de réaction, s.v.p. consulter le Département technique chez Mondo.

2.1.4 Limitations

- A. Ne pas installer le Vinylsport dans les endroits où l'on prévoit des chocs en surface, tels que les endroits prévus pour faire l'utilisation de poids et haltères. Pour un tel usage, s.v.p. vous référer à un des produits de caoutchouc Mondo qui fut conçu à cet effet.
- B. Ne pas installer le Vinylsport dans les endroits où l'on prévoit l'usage de gradin/tribune (fixe ou mobile) ou l'usage d'équipement (fixe ou mobile) de charge modérée ou lourde. Pour de tels types d'applications, s.v.p. communiquer avec le Département technique de Mondo ou vous référer à un des produits de caoutchouc Mondo qui fut conçu à cet effet.

2.1.5 Matériau

- A. Fournir le Vinylsport de Mondo, tel que spécifié à la section 2.1.2 Description.

2.2 ACCESSOIRES

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : Les accessoires doivent être spécifiés selon les exigences du projet.

- A. Fournir l'adhésif certifié par Mondo : Mondo MP 1000 (acrylique) est conseillé pour les installations sur les supports en béton. Pour les instructions et essais de convenance, toujours se référer à la fiche technique courante de l'adhésif spécifié, telle que publiée par Mondo. Par ailleurs, ou pour les installations acceptables sur un produit Everlay (sans risque de choc en surface ou de charge dynamique lourde), s.v.p. consulter le Département technique chez Mondo pour les consignes courantes entourant l'usage d'un adhésif polyuréthane. Dans certains cas, il est possible d'utiliser l'adhésif Mondo EP 55 (époxy) si aucun produit Everlay ne fut spécifié au projet et qu'aucun choc ou aucune charge dynamique lourde n'est prévu en surface (gradin/tribune, équipement, etc.).
- B. Les autonivelants et pâtes de colmatage à base de ciment Portland doivent être recommandés/approuvés par Mondo.
- C. Les cordons de soudure en vinyle doivent être fournis ou recommandés/approuvés par Mondo.
- D. Lorsque le peinturage de lignes de jeux est spécifié, les produits de peinture doivent être recommandés/approuvés par Mondo.

3 PARTIE 3 – EXÉCUTION

3.1 INSTALLATEURS

- A. Référez-vous à la section 1.4 de ce document pour les exigences concernant les installateurs.

3.2 INSPECTION

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : Les conditions suivantes doivent être respectées avant de procéder à l'installation du Revêtement de sol souple pour sports.

- A. Avant de débiter l'installation du Revêtement de sol souple pour sports, toujours s'assurer que la surface du support est prête à recevoir un revêtement de sol souple et fut bien préparée suivant les directives publiées courantes de Mondo. Se référer à la version courante de la pratique normalisée ASTM F710 pour toute information complémentaire.
- B. Confirmer que tout nouveau support en béton, au niveau ou au-dessous du niveau du sol, fut installé sur un pare-vapeur, suivant la version courante de la pratique normalisée ASTM E1643 et du devis normalisé ASTM E1745. Le pare-vapeur doit se situer immédiatement en-dessous de la dalle, soit directement au-dessus du remblai granulaire, et doit être installé suivant les directives de son fabricant. Le pare-vapeur doit être de faible perméabilité ($\leq 0,1$ perm) et doit avoir une épaisseur minimale de 10 mil (0,010 pouce).
- C. Confirmer qu'aucun scellant ou durcisseur ne fut appliqué ou mélangé au béton (référez-vous à la division 3 section 03 05 00 – Résultats de travaux communs pour le béton).
- D. L'installation du Revêtement de sol souple pour sports ne doit pas se faire avant la fin de la période de durcissement du béton spécifiée (normalement 28 jours pour un béton de densité normale, ayant une résistance à la compression minimale de 25 MPa ou 3500 lb/po²).
- E. Confirmer que la surface du support est libre de tout contaminant pouvant nuire à l'adhésion (peinture, cire, poussières, huile ou graisse, scellant, agent de cure, solvant, asphalte, résidus de vieil adhésif, etc.). Tout contaminant présent devra être enlevé mécaniquement. L'usage de décapants chimiques est déconseillé.
- F. Confirmer que la dalle de béton est lisse, de bonne densité, compactée et nivelée à l'intérieur d'une tolérance de 3 mm (1/8 po) sur une étendue de 3,05 m (10 pi). Mondo ne reconnaît pas les classifications F : FF (*floor flatness*) pour la planéité et FL (*floor levelness*) pour le nivelage du support.
- G. Des essais d'humidité et de pH doivent être effectués sur toutes les dalles de béton, en respectant les conditions de service prévues. Il est fortement suggéré que le système de chauffage, ventilation et conditionnement de l'air (CVCA) soit opérationnel avant de débiter les essais, dans le but de fournir des conditions stables pour des essais et résultats plus fiables. Le pH de la surface de la dalle de béton doit se situer entre 7 et 10. L'humidité relative à l'intérieur de la dalle de béton ne doit pas dépasser la tolérance maximale de l'adhésif sélectionné, conformément à la version la plus récente de l'essai normalisé ASTM F2170 (sondes in situ). Le taux d'émission des vapeurs d'eau ne doit pas dépasser la tolérance maximale de l'adhésif sélectionné, conformément à la version la plus récente de l'essai normalisé ASTM F1869 (chlorure de calcium anhydre).
- H. S'assurer de maintenir une température stable dans la pièce et au niveau du support avant d'effectuer les tests d'humidité, avant l'installation du Revêtement de sol pour sports, tout au long de l'installation, ainsi que pendant un minimum de 48 heures suite à l'installation complète du Revêtement de sol pour sports. La température ambiante doit être entre 18 °C et 30 °C (65 °F et 86 °F) et l'humidité ambiante doit être entre 35 % à 55 %.
- I. L'installation du Revêtement de sol souple pour sports ne doit pas débiter avant que le bâtiment soit clos et couvert, et que tous les autres travaux de finition intérieure soient complétés. Il est la responsabilité du Maître d'œuvre ou du Gérant de construction de s'assurer que l'environnement de travail demeure propre et sécuritaire avant, pendant et après la pose du Revêtement de sol souple pour sports.

3.3 PRÉPARATION

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : La surface du support en béton doit être préparée suivant les recommandations publiées courantes de Mondo; il est fortement suggéré que vous soyez familier avec les recommandations. Vous pouvez vous procurer une copie des recommandations pour la préparation des surfaces de supports auprès du Département technique chez Société Mondo America, inc. (Canada 1-800-663-8138 • États-Unis 1-800-361-3747). Le guide propose des pratiques courantes pour la préparation et la vérification des surfaces de supports en béton destinées à recevoir un revêtement de sol souple, alors il est important de ne pas omettre ou modifier ces dernières.

- A. Préparer la surface du support en béton suivant les recommandations publiées courantes de Mondo.

3.4 INSTALLATION

Note au rédacteur/à la rédactrice de devis : Les Produits fournis doivent être installés suivant les recommandations publiées courantes de Mondo; il est fortement suggéré que vous soyez familier avec les recommandations. Vous pouvez vous procurer toute copie de procédure d'installation pour les Produits fournis auprès du Département technique chez Société Mondo America, inc. (Canada 1-800-663-8138 • États-Unis 1-800-361-3747). Les procédures d'installation peuvent être modifiées pour accommoder les besoins particuliers d'un projet, mais en tout temps vous devrez consulter le Département technique chez Société Mondo America, inc. pour voir à ce que les modifications conviennent.

- A. Installer les feuilles de Revêtement de sol souple pour sports suivant les directives publiées courantes de Mondo.
- B. Installer tout accessoire suivant les directives publiées courantes de Mondo.
- C. Lorsque le peinturage de lignes de jeux est spécifié, l'Installateur-peintre doit peindre toutes les lignes de jeux suivant les directives publiées courantes du fabricant, respectant tout dessin et les exigences du Devis maître.

3.5 REMISE EN ÉTAT

- A. Référez-vous à la section 1.3.4 Matériel pour remise en état. Le matériel prévu pour la remise en état doit provenir du même mélange (« dye lot ») original que le Revêtement de sol souple pour sports initialement installé.
- B. Toute remise en état doit être effectuée par un installateur/technicien qualifié provenant de l'Entrepreneur en revêtements de sol.

3.6 NETTOYAGE

- A. Le lavage initial de la surface ne devrait pas se faire avant un minimum de 72 heures après la pose complète du Revêtement de sol souple pour sports. Toujours effectuer l'entretien du Revêtement de sol souple pour sports suivant les directives courantes publiées de Mondo.
- B. Pour les surfaces ayant des lignes de jeux fraîchement peintes, attendre un minimum de 30 jours après l'application de la peinture pour assurer son durcissement complet avant de récurer la surface/frotter les lignes de jeux.

3.7 PROTECTION

- A. Au besoin, protéger le Revêtement de sol souple pour sports en le recouvrant de panneaux durs 1/8 po (Masonite) pendant et après l'installation, soit avant l'acceptation du Propriétaire.
- B. Conserver l'intégrité de l'installation et protéger contre une exposition directe aux rayons de soleil/rayons UV; toujours s'assurer que les fenêtres et portes vitrées comprennent une protection UV intégrée ou qu'elles ont des stores/une pellicule anti-UV.